



**Comité de ligne « Huveaune-Garlaban-Mont Faron »
Marseille - Aubagne - Toulon - Hyères
Antenne du Var du Conseil Régional, mardi 21 mai 2013**

INTERVENANTS :

CONSEIL RÉGIONAL :

Jean-Yves PETIT, Vice-Président du Conseil régional délégué aux transports et à l'éco-mobilité,
Nathalie BERNARD, chef du service des Transports Régionaux.

RFF :

Michel JOSSO, chef du service Commercial et Gestion du Réseau.

SNCF :

Patrick MARTHOURET, Directeur de l'exploitation TER.

M. PETIT remercie les participants et fait état d'une situation difficile pour les usagers de la ligne.

I. QUALITE DE SERVICE (cf. présentation) :

Présentation des résultats par M. MARTHOURET qui détaille le plan « axe malade » demandé par la Région et mis en place par la SNCF fin janvier. Il s'agit de suivre spécifiquement la qualité de service de l'axe Marseille-Toulon ainsi que les IV Nice-Marseille afin d'anticiper la suppression de trains prioritaires dans le plan de transport (en heures de pointe) :

- Mise en place d'une réserve montée en gare d'Aubagne le matin et en gare de Marseille Saint-Charles le soir ;
- Personnel aux Arcs sur Argens la nuit qui s'assure de la disponibilité matériel.

Les effets de ce plan d'actions ont sensiblement amélioré la qualité de service ; pour Jean-Yves PETIT, il s'agit maintenant de pérenniser ces résultats.

- Le matériel roulant :

La Région a financé l'acquisition de 10 bi-modes Regiolis (Alstom) d'une capacité de 220 places pour un montant de 72 M€ (6 pour le SU 2015) et de 16 regio 2N (Bombardier à deux niveaux) de 500 places pour un montant de 165 M€ (mise en service 2 SU 2014, 7 pour 2015 et 7 pour 2016).

Ces nouveaux matériels permettront de répondre en partie aux besoins des nouvelles infrastructures (Avignon – Carpentras, 3^{ème} voie Marseille – Aubagne, 3^{ème} voie Antibes – Cagnes) et libèreront des matériels roulants plus performants qui pourront être affectés sur d'autres lignes.

La Région a également financé la mise en réversibilité de 16 locomotives en remplacement des « 25600 » pour tracter les rames RIO et RRR (1 M€ par locomotive). A ce jour, la SNCF précise que 5 sont en service commercial ; 10 devraient rouler d'ici l'été sur Marseille-Toulon puis les Arcs.

A noter le prêt de matériel de Haute-Normandie pour renforcer le parc régional extrêmement tendu.

II. POINT INFRASTRUCTURE :

Michel JOSSO, Réseau Ferré de France.

Entre Marseille et Hyères, 350 M€ ont été investis sur l'ensemble des opérations :

- 3^{ème} voie Marseille-Aubagne, mise en service fin 2014,
- Toulon – Hyères ; fermeture de la section La Pauline – Hyères de septembre 2014 à juin 2015 ; substitution en cours d'élaboration.
- Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduites des gares Marseille Blancarde, La Seyne, La Garde, Toulon, La Pauline, La Crau et Hyères.

Concernant la passerelle à Saint-Marcel (PN 2) située sur le périmètre urbain, Réseau Ferré de France attend qu'un gestionnaire soit nommé pour la rénover. La Région souhaite intervenir afin que la ville de Marseille ou la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole en assure la gestion.

- Travaux d'accessibilité en gare de Toulon sur le périmètre de Réseau de Ferré de France, préparation en 2013 et travaux principaux en 2014. Pour la première phase, il s'agit de :
 - Rehaussement et mise en accessibilité du Quai A (borne de guidage et borne sonore)
 - Quais centraux : mise en accessibilité sans rehaussement avec renouvellement des ascenseurs
 - Reprise de l'éclairage des quais
 - Mise en accessibilité des deux souterrains.

La seconde phase comprendra :

- Création de nouvelles voies à quai et modification du plan de voies
- Modification des quais centraux et achèvement de la mise en accessibilité de ceux-ci.

➤ Gare de Hyères :

Travaux sur la ligne d'avril 2014 à juin 2015 (mise en service), le planning précis de la partie accessibilité de la gare d'Hyères est en cours d'élaboration et sera calé définitivement après les consultations des entreprises.

III. EVOLUTIONS DES TER :

Mme BERNARD, Chef du Service des Transports Régionaux.

⇒ Offre supplémentaire TER :

Dans le cadre des événements spéciaux qui se tiennent sur l'ensemble du territoire en 2013, la Région a mis en place des circulations supplémentaires en soirée de Marseille vers Toulon pour certains événements importants :

- Soirée inaugurale de Marseille Provence en janvier,
- « Entre flammes et flots » 4 et 5 mai 2013,
- A venir : fête de la musique (21 juin), concert de clôture de l'europride (20 juillet) et Tall Ships Regatta (jeudi 26 au lundi 30 septembre, retours de Toulon vers Nice et Marseille).

⇒ Tarification :



Entre Marseille et Aix, ou Marseille et Aubagne, l'abonnement mensuel Zou ! Alternatif permet d'utiliser indifféremment TER / SNCF ou le réseau interurbain CARTREIZE.

Principe de l'offre

Un seul et unique abonnement ! Pour 2% de plus que le prix d'un abonnement ZOU ! mensuel, l'abonnement ZOU ! Alternatif vous permet d'utiliser indifféremment TER / SNCF ou le réseau interurbain CARTREIZE.

L'abonnement ZOU ! Pass Alternatif n'est pas vendu pour les arrêts intermédiaires entre Marseille et Aix-en-Provence et Marseille-Aubagne.

Bénéficiaire

Toute personne utilisant le TER en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sans contrainte d'âge ou de lieu de résidence.

Les trajets possibles

Sur la partie ferroviaire l'abonnement concerne les trajets :

- Gare SNCF Marseille St-Charles – Gare SNCF d'Aix-en-Provence Ville
- Gare SNCF Marseille St-Charles – Gare SNCF d'Aubagne

Sur la partie routière l'abonnement concerne les trajets :

- Ligne 100 Aubagne-Castellane par autoroute
- Ligne 102 Aubagne Les Paluds - Castellane par autoroute

- Ligne 50 Aix-en-provence gare routière - Marseille-St-Charles gare routière par autoroute
- Ligne 49 Aix-Marseille (Arenc)
- Ligne 51 Aix-Marseille par RN 8
- Ligne 53 Aix-Marseille par ZI les Milles

Tarifs

Abonnement Mensuel Zou ! Alternatif pour Marseille – Aubagne : 43,7 €

Abonnement Mensuel Zou ! Alternatif pour Marseille – Aix : 77,6 €

Commercialisation de l'abonnement ZOU ! Alternatif

Dans les gares SNCF de Marseille St-Charles, Aix-en-Provence et Aubagne, et bientôt sur les Distributeurs de Billets Régionaux de ces gares.

Evolution à partir du 1er septembre 2013

- Zou ! Alternatif + RTM

L'abonnement pourra également être combiné avec l'abonnement mensuel RTM (ZOU ! Alternatif + RTM). Un seul abonnement donnera accès au métro, bus et tramway de la RTM, trains régionaux et car interurbains.

Prix public = Prix du Zou ! Alternatif + 70% pass mensuel grand public RTM (réduction de 30%)

Evolution prévue pour fin 2013

- Zou ! Alternatif en carnet de 10 tickets

Comme le Zou ! 50/75%, le coût annuel de la carte est :

- 15 € pour les – de 26 ans
- 30 € pour les + de 26 ans

S'ajoute ensuite le prix du carnet de 10 tickets sur Marseille-Aubagne ou Aix-Marseille.



A partir du 1^{er} juin, un nouveau produit tarifaire Zou ! sera commercialisé. Il s'agit d'un Pass d'un montant de 15 € qui s'adresse aux touristes et aux voyageurs d'un jour et offre la possibilité de voyager librement sur le réseau régional de transports pendant une journée complète en illimité, dans un même département. Valable dès le **1er juin**, il sera vendu sur le réseau TER, LER et Chemins de Fer de Provence, jusqu'au **30 septembre 2013**. L'offre est valable sur le réseau dans lequel la carte a été achetée (TER, LER ou CP).

Distribution :

- Dans les gares SNCF, les gares routières de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les gares des Chemins de fer de Provence

- Boutique en ligne du site www.ter-sncf.com/paca dans la rubrique « En 1 clic » - « Boutique en ligne : achetez vos Pass loisirs TER »
- Egalement sur les sites : www.info-ler.fr et www.trainprovence.com

⇒ Système d'information multimodale PACA MOBILITE :



Il s'agit d'un site internet, support unique d'information, incluant l'ensemble des offres de transports public sur le territoire régional.

L'information voyageur comporte un calculateur d'itinéraires multimodaux, des informations sur les conditions de circulation en temps réels, un volet accessibilité et assistance au voyage des Personnes à Mobilité Réduite, des informations sur les arrêts, les pôles d'échanges et services associés ainsi que sur les offres de mobilité alternatives (covoiturage, autopartage, vélos en libre-service, parkings-relais...).

Objectifs :

- ⇒ Faciliter l'accès à une information multimodale afin de promouvoir les déplacements en transports collectifs.
- ⇒ Amélioration de la coordination de l'offre et de la tarification pour les AOT : un outil de coordination des actions en faveur de l'intermodalité pour les AOT, une meilleure prise en compte des logiques de déplacements sur le territoire.

M. PETIT souligne le travail partenarial réalisé avec l'ensemble des autorités organisatrices de transport de la région dont les offres de transport ont été intégrées.

Le site est d'ores et déjà accessible à l'adresse www.pacamobilite.fr, en version test jusqu'à son lancement officiel courant septembre.

IV. AUTRES SUJETS ABORDES :

- Le train n°881614 départ Hyères 8h00 arrivée Marseille Saint-Charles 9h25 a vu son horaire modifié de 5 minutes pendant plusieurs semaines. Pendant certaines phases de travaux, le train était limité à Aubagne. Les 5 minutes correspondent au temps nécessaire pour une correspondance à Toulon vers Marseille.
- Suite aux nombreux travaux sur l'axe et la mise en place de plans de transport adaptés, les fiches horaires papier éditées en décembre 2012 comportent des informations erronées. Pour obtenir une information fiable sur les horaires des trains :
 - Contact TER Paca : 0 800 11 40 23, Tous les jours de 07h00 à 21h30 (appel gratuit depuis un poste fixe).
 - www.ter-sncf.com/Regions/paca/Fr
- L'information aux usagers demeure un élément important à améliorer notamment lors des situations perturbées.

- La sécurisation du PN 6 et la réalisation d'un passage sous terrain ; RFF et la ville de Hyères vont lancer des études en vue de la suppression future du PN 6 de Hyères.
- Amélioration de la desserte de La Garde : des études de dimensionnement ont été conduites pour apprécier l'évolution de l'offre.
- Service 2014 : étude sur la mise en place de 2 variantes horaire pour limiter l'impact des travaux de la troisième voie jusqu'à sa livraison.
- Diamétralisation de Marseille : la troisième voie entre Marseille-Aubagne rendra possible certaines relations directes est / ouest de Marseille sans arrêt à Marseille Saint-Charles ; réflexion en cours notamment vers Vitrolles Aéroport Marseille Provence pour fin 2014.

Le prochain comité de ligne Huveaune Garlaban Mont Faron se tiendra à l'automne.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur